



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Les demandeurs sont Mr. et Mme SULBOUT – TABAR demeurant à Oubourcy n° 10, 6600 BASTOGNE

Le terrain concerné est situé à 6662 HOUFFALIZE, Tavigny et cadastré Div. VI, Sect. A, n° 130a

Le projet consiste en la construction d'une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes ; Ecartés au Guide Communal d'Urbanisme au point de vue de :

- Volumes annexes à toitures plates ;
- Baies d'allure horizontale ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès du service urbanisme, téléphone : 061/28.00.58, dont le bureau se trouve à : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29.11.2018 au 14.12.2018 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE